

Image not found or type unknown



## Accès appartement pas par la porte d'immeuble

Par **sofa72**, le **16/08/2025 à 14:05**

Bonjour,

Mon appartement est au RDC à l'arrière de l'immeuble avec une entrée indépendante.

Je n'utilise pas la porte de l'immeuble pour entrer chez moi et je voudrais savoir si je dois participer financièrement à son remplacement.

Merci pour votre réponse.

Par **janus2fr**, le **16/08/2025 à 14:18**

Bonjour,

Déjà, voir votre règlement de copropriété.

Ensuite, vous dites "Je n'utilise pas la porte de l'immeuble", mais est-ce que vous pouvez l'utiliser ?

Par **sofa72**, le **16/08/2025 à 14:29**

Oui, je peux l'utiliser mais à part les compteurs gaz qui se trouvent à l'intérieur de l'immeuble, je n'ai pas accès à mon logement par cette entrée.

Par **Pierrepauljean**, le **16/08/2025 à 16:17**

bonjour

il faut relire le RDC

mais il serait étonnant que votre lot soit exonéré des charges afférentes à cette porte

Par **Louxor\_91**, le **16/08/2025 à 18:04**

Bonjour,

votre accès par l'autre porte est un choix personnel créé par probablement un accès plus simple à votre logement ? Mais si vous le voulez vous pouvez utiliser la porte principale ?

Par **sofa72**, le **16/08/2025 à 18:52**

Non, je ne peux pas entrer par la porte principale car c'est le RDC qui a été divisé en 2 appartements.

Du coup, comme j'ai le lot côté cour mon entrée est à l'arrière de l'immeuble.